



FICHE D'INSCRIPTION OCCASIONNELLE

Espace Jeunes de Chartres Métropole
CONFECTION COSPLAY

Le 1 février ou le 1er mars pour aller le
SAMEDI 15 MARS 2025
A PARIS MANGA

L'inscription à l'espace Jeune du SAMEDI se fait au plus tard le mardi précédant la venue du jeune (sous réserve de places disponibles). Elle impliquera obligatoirement une facturation, que l'enfant ait été présent ou non.

Pour les soirées ou week-ends suivants, une nouvelle fiche d'inscription sera à retirer dans les accueils de loisirs ou au pôle administratif, Place des Halles à Chartres, ou aux P.E.P 28, 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur le site internet www.lespep28.org.

Pour toute nouvelle inscription en cours d'année scolaire, il convient de remplir le dossier unique, si celui-ci n'a pas été renseigné au préalable. Il est téléchargeable sur le site internet www.lespep28.org.

J'autorise l'association PEP28 à recueillir des informations me concernant auprès de ma Caf, dont mes ressources N-2, mon quotient familial N-2, le nombre d'enfants à charge, le nombre d'enfants en situation de handicap bénéficiaire de l'Aeeh afin de calculer le tarif qui me sera facturé dans le cadre de l'accueil de mon ou mes enfants dans l'accueil de loisirs coché ci-dessus et à conserver les copies d'écran de cette consultation pendant 5 ans minimum. Si vous n'autorisez pas, vous paierez le montant le plus élevé.

Si ce n'est pas déjà fait, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE VOTRE FEUILLE D'IMPOSITION 2023 (sur les revenus 2022) ; Si votre ados n'est pas venu depuis la rentrée 2024, merci de nous compléter le dossier de renseignements OBLIGATOIREMENT accompagné des pièces justificatives demandées. (Lien en bas du document).

Autorité parentale	Nom	Prénom	Tél. :
	Nom	Prénom	Tél. :
	Adresse :		
	Mail : @		
1 ^{er} adolescent	NOM :	Prénom	
	Date de naissance : / /		
1 ^{er} adolescent	NOM :	Prénom	
	Date de naissance : / /		

En participant à la confection COSPLAY tu seras inscrit et prioritaire pour aller au PARIS MANGA à Paris			ENCOCHER VOTRE CHOIX
1 ^{er} février	DAMMARIE	9h30/16h30	
1 ^{er} mars	SOURS	9h30/16h30	
15 mars	PARIS MANGA DEPART LUCE 3 RUE CHARLES BRUNE	8H/20H	

PREVOIR SON SAC A DOS AVEC PIQUE NIQUE ET UNE BOUTEILLE D'EAU

	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon	Adolescents extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon	Adolescents Extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants
Revenu fiscal de Référence / 12	Journée Sans repas COSPLAY	Journée Sans Repas COSPLAY	Journée Manga	Journée Manga
T 1 de 0 à 1220	3.63€	12.95€	7.26€	25.90€
T 2 de 1221 à 1500	4.38€		8.76€	
T 3 de 1501 à 1800	5.07€		10.14€	
T 4 de 1801 à 2100	5.82€		11.64€	
T 5 de 2101 à 2400	6.51€		13.01€	
T 6 de 2401 à 2900	7.26€		14.51€	
T 7 de 2901 à 3400	8.01€		16.02€	
T 8 de 3401 à 3900	8.70€		17.39€	
T 9 de 3901 à 4400	9.45€		18.89€	
T 10 de 4401 et +	10.20€		20.40€	

Total Régulé ce jour : _____ €

Chèque N° : _____ Banque : _____ Montant : _____ €

ANCV : _____ € CESU : _____ € ESPECES : _____ €

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP 28, dans les structures de loisirs et au pôle administratif à Chartres). « En raison de l'utilisation d'un logiciel commun, vos informations seront visibles par l'association PEP28 ainsi que des collectivités de la ville de Chartres et de l'agglomération Chartres Métropole ».

Fait le

Signature :

Lien vers le site des PEP28 :

Dossier d'inscription 2024-2025 : <https://www.lespep28.org/accueils-adolescents-chartres-metropole/>

Association des PEP28

3, rue Charles Brune 28110 Lucé

Tél 02 18 56 80 41

